

**MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ
DIRECTION GÉNÉRALE DE LA SANTÉ
DIRECTION GÉNÉRALE DE L'OFFRE DE SOIN
DIRECTION GÉNÉRALE DE LA COHESION SOCIALE**

DATE : 28/07/2021

REFERENCE : MARS N°2021-35

**OBJET : REPLY - LEVÉE PROVISOIRE DE LA CONSIGNE DE SAISIE DANS L'OUTIL SIVIC
LES WE ET JOURS FÉRIÉS**

Pour action

☐ Établissements médico-sociaux

☒ Établissements hospitaliers

Pour information

☐ DGOS

☐ ARS

☐ SpF

☐ DGCS

☐ ARS de Zone

☐ ANSM

☐ Autre :

REPLY en date du 28/07/2021 du MARS 2021-35 transmis le 09/07/2021

Mesdames, Messieurs,

Le 09 juillet, le MARS 2021-35 annonçait la levée provisoire de la saisie des fiches SIVIC le week-end, levée qui était conditionnée à l'amélioration des indicateurs sanitaires.

Or, du 19 au 26 juillet 2021, 2081 nouveaux patients ont été enregistrés dans SI-VIC, contre 1308 les 7 jours précédents, soit une augmentation de 59%, et 433 admissions en service de soins critiques ont été saisies dans SI-VIC contre 229 les 7 jours précédents, soit une augmentation de 89%.

Devant l'augmentation de l'incidence dans la quasi-totalité des régions de France, et l'impact d'ores-et-déjà observable sur l'offre de soin, une saisie et une actualisation réactives des fiches dans SI-VIC y compris le week-end devient à nouveau nécessaire.

En conséquence, il est demandé à ce que chaque établissement de santé remette en place l'organisation nécessaire à la saisie quotidienne des fiches SIVIC, y compris le week-end, et ce dès le week-end des 31 juillet et 1^{er} août.

Les établissements veilleront tout particulièrement à :

- **Mettre à jour quotidiennement l'outil SIVIC avant 13h ;**
- **Mentionner la date réelle d'admission** (différente de la date de saisie) dans SIVIC, ceci de manière à ne pas fausser les analyses issues des données SIVIC ;
- **Décocher si nécessaire l'information « hospitalisation en lien avec la COVID » si le motif d'hospitalisation n'est pas imputé au COVID.**

Nous vous remercions vivement de votre implication.

Mesdames, Messieurs,

Depuis octobre 2020, il était demandé à chacun des établissements de santé prenant en charge des patients atteints de la Covid19, d'assurer les saisies et d'effectuer les mises à jour dans l'outil SIVIC, de manière quotidienne, y compris le week-end.

Les efforts de chacun ont permis de disposer de données de qualité, à jour, facilitant grandement le pilotage de la crise et des tensions sur le système de santé, notamment lors des deux vagues qu'a connu notre territoire cet hiver, et nous tenons à vous en remercier encore vivement.

Aujourd'hui, des tensions hospitalières liées à la Covid-19 et sous réserve de l'impact hospitalier de la reprise épidémique, **nous souhaitons assouplir les règles de saisie dans SIVIC au niveau national, en levant la demande de mise à jour des fiches SIVIC les week-end et jours fériés, et ce dès le week-end des 10 et 11 juillet.**

Nous attirons cependant votre attention sur 3 éléments importants :

- **Une mise à jour quotidienne de l'outil** durant les jours ouvrés doit être maintenue ;
- Chaque établissement devra s'organiser pour pouvoir **assurer un rattrapage de l'ensemble des mises à jour nécessaires avant 13h** chaque lendemain de WE ou de jour férié.
- Il est indispensable que les fiches SIVIC de chaque patient mentionnent la date réelle d'admission (différente de la date de saisie), ceci de manière à ne pas fausser les analyses issues des données SIVIC.

Par ailleurs, si une situation locale devait l'exiger, les **ARS pourront décider du maintien ou d'une reprise des saisies le week-end** (des consignes spécifiques vous seront alors communiqués par votre ARS).

Nous vous remercions vivement de votre implication.

Katia Julienne
Directrice Générale de l'Offre de Soins

Pr. Jérôme Salomon
Directeur Général de la Santé

Signé

Signé